

Depuis 2006, à Esquirol la Commission médicale d'Etablissement participe à l'aide aux aidants par la conduite de ce type de rencontre.

Présidente de la commission médicale d'Etablissement.

Philosophie de vie.

1. Equipe médicale et effets secondaires ?

R : On essaye d'informer. Pourquoi, Quoi (quel type de médicament), Qui, pour une éducation thérapeutique. On cherche l'efficacité des nouvelles molécules avec le moins d'effets secondaires possibles. (pb de prise de poids bien connu, mauvaise hygiène de vie, la famille).

2. Peut on tout dire au malade ?

Mon fils était constipé et avait mal au ventre. (sans compter les pb de libido)

Le Doc a mis 15j pour proposer l'intervention d'un gastro entérologue. Cela risque de diminuer la confiance envers le Doc de la part du malade.

3. Confiance et secret ? Est ce que le psychiatre doit il tout savoir ?

R : Qu'est ce que le Doc peut faire avec le secret ? La préférence est donnée au travail avec le patient.

Il faut que l'enfant entende les parents et réciproquement. Manque de confiance (sentiment d'espionnage) sont corollaires de la maladie. Il faut dépasser les secrets, parler de la comorbidité.

4. Il est lourd pour les parents de signer une HDT.

R : Une HDT nécessite 2 certificats médicaux + signature des parents (ou tiers ayant un lien avant avec le malade). Le Docteur de l'Hôpital a 24h pour retrouver la famille, délai au bout duquel il peut se substituer à la famille. La curatelle (privée) peut signer HDT.

5. Réaction de la maman par rapport au délire de l'enfant ?

R : Il faut à la fois accompagner et relativiser (i.e. dire sa propre perception ou vérité.

Ex : « Je l'ai vécu autrement ») Reconnaissance de l'autre.

6. Comment aider les familles par rapport aux problèmes ?

R : L'art thérapie peut aider par exemple pour soigner le jeune.

La thérapie familiale permet les échanges (il faut que l'enfant accepte)

Les associations peuvent aider comme l'UNAFAM. Il ne faut jamais baisser les bras, il faut prendre du RECUL pour se protéger, LACHER PRISE, ...

A Esquirol, on évite de mélanger les pathologies, les gens déficitaires avec les réhabilitables. Le jeune a été dégoûté par l'hospitalisation dit une mère.

Les chambres individuelles font baisser les violences. Une cour commune permet d'évoluer en sécurité. La plus grande des violences c'est la maladie ! Un gymnase pour activité physique (voir constipation), une buanderie, une cuisine collective (règles d'hygiène).

7. A Balet bas, la contrainte est punition pour le malade. Pantalons bleus, chambre sale, quel recours ?

R : C'est une unité ancienne qui va être remplacée par Delay.

8. Est ce que la chambre est fermée le soir ?

R : Non, la chambre est l'espace intime, c'est une règle absolue. Aux soignants d'être vigilants. Il faudrait des caméras ? On est sur le fil. Il y a une ronde de gardiens, qui peuvent aider le soignant ; (11 gardiens). De plus un cadre de nuit peut se déplacer.

9. RTMS ou Résonance Trans Magnétique.

15 à 20 séances (électrochocs légers) peuvent être préconisées pour diminuer une dépression. Dans quelques cas il y a amélioration, sinon on peut passer aux vrais électrochocs. En électro-convulso thérapie, il n'y a pas d'effet secondaire sur la mémoire qui revient.

10. Quelles sont les voix et les hallucinations ?

R : Les voix sont comme les échos de la pensée, phénomènes intrapsychiques. Les hallucinations concernent le toucher et la vision.

11. Les autistes.

Querelles de chapelles. Neuropsychiatre Rodu. L'isolement peut être un symptôme commun avec la schizophrénie.

12. On naît ou on devient schizophrène ?

Pas de réponse. L'environnement, par exemple la rencontre avec le cannabis.

13. Pourquoi les jeunes nés en hiver sont plus fragiles ?

C'est statistique. Il ne faut pas dire pourquoi mais comment.

14. A l'adolescence, on essaye de diagnostiquer précocement. En ce moment une polémique est née dans les maternelles car on ne peut pas sceller le destin d'un très jeune ; C'est dangereux. On ne peut pas normer tout le monde.

15. Est ce que la destructions des neurones est irréversible ?

Non. Le fumeur de cannabis peut ne plus avoir d'activité. (le cannabis peut aussi soulager une maladie) Plus de la moitié des jeunes fument du cannabis, en prison c'est pareil, c'est une réalité ! Les parents ne sont pas toujours derrière le jeune pour le contrôler. Les effets secondaires du cannabis ne sont pas négligeables. ( l'addiction à la morphine est plus délicate) Le sevrage absolu est compliqué. (culpabilité des parents) Rassurez vous Madame, aucun psychiatre n'est pour la légalisation ! Dans l'alliance thérapeutique, le mensonge est subtil. La maladie peut être à vie mais compatible avec une vie normale.

16. La violence à la Télé ?

Ce n'est pas possible de l'éliminer.

17. Le cannabis annule t il la posologie ?

R : OUI.

18. Comment et quand sont administrés les électrochocs ? (Georgette)

R : Ils sont précédés d'une anesthésie légère au curare. Elles ont lieu le jour, soit en milieu fermé (Deniker), soit en milieu ouvert. Il faut au préalable, l'accord du patient, de la famille, des psychiatres. Une perfusion est mise en place après. On constate une amnésie et des troubles de mémoire qui disparaissent avec le temps. Peu de plaintes pour les souffrances physiques endurées à cette occasion.

19. Efficacité des électrochocs ?

R : pas d'efficacité sur les personnes bipolaires, 70 % pour les autres patients.

20. HDT si la famille ne signe pas ? (Colette)

R : Comme il a été dit précédemment, la loi du 5/7/11 autorise le Docteur, responsable administratif, à signer si au bout de 24H, il ne trouve pas la famille.

JJ M